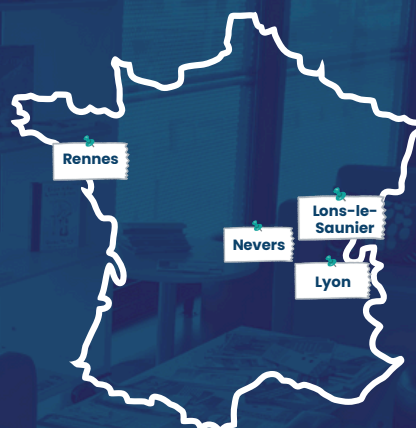


DES PAEJ AU SEIN DES STRUCTURES INFO JEUNES

Enquête 2025



Les Structures Info Jeunes (SIJ) et les Points Accueil-Écoute Jeunes (PAEJ) ont en commun le fait d'être des lieux d'accueil généralistes et inconditionnels.

Les SIJ informent et accompagnent les jeunes sur 11 thématiques (Se loger, Apprendre à s'informer, Prendre soin de soi, Partir à l'étranger, Connaître ses droits, Travailler, Construire son parcours, Entreprendre, S'engager, Se déplacer, Se distraire). Les PAEJ accompagnent les jeunes en proie à des questionnements ou des situations de mal-être (problématiques d'inscription sociale, familiale, scolaire, souffrance psychique, harcèlement, vie amoureuse, sexualité, addictions...).

Ces deux dispositifs coopèrent dans les territoires, avec une visée commune : favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité à faire leurs propres choix, dans une période charnière de leur vie, où ils sont en pleine construction.

Pour valoriser les bénéfices de cette complémentarité pour les équipes, pour les jeunes et leurs parents, pour les partenaires et pour le territoire, l'Association nationale des Points Accueil-Écoute Jeunes et Info Jeunes France ont réalisé une enquête sur les structures qui portent un accueil information jeunesse ainsi qu'un point accueil-écoute jeunes, afin d'en déterminer les bénéfices.

Les 4 structures concernées ont été interviewées, ainsi que quelques-uns de leurs partenaires :

- Info Jeunes Nièvre – Point Accueil et Écoute Jeunes de la Nièvre
- 4 bis Rennes
- CRIJ et PAEJ de Lyon
- Info Jeunes Jura

Bénéfices pour les équipes

- Ce partenariat IJ-PAEJ permet d'avoir une **équipe riche, diversifiée et complémentaire**, sur un panel large de thématiques (des questions d'orientation, jusqu'aux problématiques de santé mentale, en passant par le logement et la vie affective). Le PAEJ renforce la thématique Santé de la SIJ.
- Les professionnels de ces structures apprécient aussi pouvoir bénéficier d'un **soutien et d'une prise de relai dans l'accompagnement du public**.
- **L'inter-connaissance est facilitée**, chacun connaît les missions et dispositifs de l'autre. Cela est bénéfique pour accompagner le public au plus près de ses besoins et conduit à une véritable **synergie entre professionnels**.
- Lors d'interventions auprès des jeunes, les professionnels présentent les 2 structures et sont bien identifiés pour leurs différentes missions. Cela est une force pour eux.



Bénéfices pour les jeunes et leurs parents

- Quel que soit l'espace, SIJ ou PAEJ, l'**accueil est anonyme, gratuit, avec ou sans rendez-vous**.
- Dans un même lieu, les jeunes et les parents peuvent ainsi bénéficier d'une **prise en charge globale, rapide, efficace**. Quand ils viennent à la SIJ ils peuvent, selon leur situation, être orientés vers le PAEJ, et inversement, dans un climat de confiance.
- Le public qui vient au PAEJ est reçu dans un **cadre sécurisant**, un lieu neutre et non institutionnel. Il est ainsi plus facile de venir au PAEJ via la vitrine "Info jeunes", cela est moins stigmatisant.
- Les parents et les jeunes s'y sentent soutenus, et peuvent **poser toutes leurs questions, sans tabou**.

Bénéfices pour le territoire

- **Lieu repéré, fixe**, offrant un **accueil inconditionnel**.
- **Structures connues du public**, des établissements scolaires, des centres sociaux... : les professionnels jeunesse du territoire ont une structure identifiée vers qui orienter les jeunes, selon leur situation.
- **Reconnaissance et soutien des partenaires institutionnels et financiers** (intervention au sein du Schéma départemental, mise en place d'une convention commune pluriannuelle...).
- Mise en place d'**actions partenariales collectives**.

Bénéfices pour les partenaires

- Un **interlocuteur de confiance** : identifié et volontaire, un **lieu ressource pour les professionnels**.
- Une capacité à proposer des accompagnements ou des actions collectives sur des thématiques identifiées comme prioritaires.
- Un **accueil de très grande proximité** permettant un soutien et/ou une prise de relai de l'accompagnement des jeunes.
- Les SIJ – PAEJ peuvent avoir des **professionnels mobiles**, afin de déployer l'offre sur l'ensemble d'un territoire, en fonction des besoins.

Partenaires interrogés : organisme de formation, Mission locale, École de la 2^e chance.



L'ANPAEJ anime, fédère et représente le réseau des PAEJ auprès des pouvoirs publics, à l'échelle nationale, régionale, départementale ou locale. Elle s'engage pour une politique ambitieuse de prévention, globale et généraliste, en faveur de la jeunesse et de son entourage.

Info Jeunes France a pour mission de représenter l'Information Jeunesse au niveau national, d'en développer et d'en promouvoir les activités et d'être force de proposition dans les domaines des politiques publiques de jeunesse.

Info Jeunes France et l'ANPAEJ ont mis en place un partenariat en 2023 qui vise à favoriser les synergies en faveur de la jeunesse.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux @InfoJeunesFrance



infojeunesfrance.org

www.anpaej.fr